

RCS : ROUEN Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01280 Numéro SIREN : 842 615 429 Nom ou dénomination : A3G

Ce dépôt a été enregistré le 20/12/2022 sous le numéro de dépôt 9812

Safe



G R O U P E
DEC

Experts comptables
Commissaires aux comptes

EXPERTISE, CONSEIL, AUDIT

SAS A3G

82 Rue Jeanne d'Arc
76000 ROUEN

Exercice

du 01/07/2021 au 30/06/2022

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

7 rue Andrei Sakharov
76130 Mont Saint Aignan
Tél : 02.35.61.45.00
mail : decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr

 **nerga**
GROUPEMENT
D'EXPERTS-COMPTABLES
INDÉPENDANTS

Désignation de l'entreprise SAS A3G		82 Rue Jeanne d'Arc		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		76000 ROUEN				
SIRET		8 4 2 6 1 5 4 2 9 0 0 0 1 1				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		
				Exercice N clos le 30062022		
				Exercice N-1 clos le 30062021		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
				Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012		
		014		016		
	Immobilisations corporelles*	028		030		
	Immobilisations financières* (1)	040	15	042	15	
	Total I (5)	044	15	048	15	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	2 067	070	2 067	5 101
		072	379	074	379	237
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	21 188	086	21 188	7 472
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	Total II	096	23 634	098	23 634	12 810
	Total général (I + II)	110	23 649	112	23 649	12 810
PASSIF				Exercice N NET 1		
				Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	10 000	120	10 000	
	Ecart de réévaluation	124		124		
	Réserve légale	126		126		
	Réserves réglementées*	130		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131		132		
	Report à nouveau	134	(7 617)	134	(12 963)	
	Résultat de l'exercice	136	8 315	136	5 346	
	Provisions réglementées	140		140		
Total I	142	10 698	142	2 383		
Provisions pour risques et charges	Total II	154		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 880	166	1 488	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	5 819	172	8 939	
Produits constatés d'avance	174		174			
Total III	176	12 952	176	10 427		
Total général (I + II + III)	180	23 649	180	12 810		
RENOVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

Formulaire obligatoire (article 303 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS A3G		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 30062022		Exercice N-1 clos le 30062021	
		1		2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	
	Production vendue { biens } dont export et livraisons { 215 } intracommunautaires { 217 }	214		214	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	218	32 442	218	32 401
	Production immobilisée *	222		222	
	Subventions d'exploitation reçues	224		224	
	Autres produits	226		226	
		Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232	32 442	232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234		234	
	Variation de stock (marchandises) *	236		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)	238		238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*	240		240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)	242	15 783	242	14 082
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	221	244	(86)
	Rémunérations du personnel *	250		250	9 300
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)	252		252	3 759
	Dotations aux amortissements *	254		254	
	Dotations aux provisions	256		256	
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262		
	Total des charges d'exploitation (II)	264	16 004	264	27 056
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	16 438	270	5 346
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers (III)	280		280	
	Produits exceptionnels (IV)	290		290	
	Charges financières (V)	294		294	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	8 000
	Impôts sur les bénéfices *	306	123	306	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)	310	8 315	310	5 346
	B - RÉSULTAT FISCAL	Reportez le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	8 315	312
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316		316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		318	
	Provisions non déductibles*	322		322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	123	324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		330	
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997		997
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		989	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		991	
	ZFANG (44. quaterdecies)	345		344	
	Zone franche urbaine (44. octies A)	987		127	
	Créance due au report en arrière du déficit	346		655	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		645	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	648		649	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	641		647	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		990	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies E)	641		647	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		352	8 438	352	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)	356		356	
	Déficits antérieurs reportables : * 7.617 dont imputés sur le résultat :				360 7 617
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		370	821	370	372

Etats financiers au 30/06/2022

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **23 649** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **32 442** euros et un total **charges** de **24 127** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **8 315** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2021** et finit le **30/06/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Faits caractéristiques de l'exercice

Pour rappel, l'associé unique a procédé à un abandon de créance de 8 000 € en date du 30/06/2019 avec clause de retour à meilleure fortune. Cette clause était définie par un retour des capitaux propres à un montant au moins égal à 10 000 € après reprise de l'abandon de compte courant. Cette clause était valable 10 ans jusqu'au 30/06/2029.

Au 30/06/2022, le retour à meilleure fortune étant survenu, une reprise de l'abandon de compte courant de 8 000 € a été réalisée.

Principes et conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/06/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 067,10	2 067,10	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	378,76	378,76	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		2 445,86	2 445,86	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

30/06/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)			
	Autres emprunts obligataires (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)			
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 879,60	1 879,60	
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	488,65	488,65	
	Impôts sur les bénéfices	123,00	123,00	
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 452,41	4 452,41	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	189,39	189,39	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés (2)	5 818,77	5 818,77	
	Autres dettes			
	Dettes représentative de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES		12 951,82	12 951,82	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		5 818,77		

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2022

Total des Charges à payer		1 658
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 469
<i>FNP DEC</i>	<i>1 368</i>	
<i>FNP BIP AND GO</i>	<i>101</i>	
Dettes fiscales et sociales		189
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>75</i>	
<i>TAXE D'APPRENTISSAGE A PAYER</i>	<i>63</i>	
<i>FORMATION PRO A PAYER</i>	<i>51</i>	

Capital social

Etat exprimé en euros

30/06/2022

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	1 000,00	10,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	1 000,00	10,0000	10 000,00

A3G
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 82, rue Jeanne d'Arc, 76000 ROUEN

842 615 429 RCS ROUEN

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 21 OCTOBRE 2022**

**DÉCISION D'AFFECTION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 juin 2022**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élevant à 8 314,98 Euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	8 314,98 Euros
Absorption des pertes antérieures	7 617,37 Euros

Solde	697,61 Euros
A la réserve légale	34,88 Euros

Solde	662,73 Euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 662,73 Euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président

